

façon optimale, la création ou le renforcement d'institutions nationales de promotion et de protection des droits de la personne, pour l'ensemble de l'espace francophone. La coopération bilatérale et multilatérale pourrait tenir compte de ce besoin.

Sixièmement, dans un environnement où la puissance militaire cède le pas au dynamisme économique, la sécurité et la stabilité des États passent de plus en plus par le développement économique et social des individus. Ainsi nos gouvernements devraient-ils prendre l'engagement de revoir courageusement le niveau des dépenses militaires pour une ré-allocation possible des ressources du secteur de la défense vers les domaines comme ceux de l'éducation et de la santé afin d'assurer un avenir meilleur à nos populations?

Septièmement, selon les Nations Unies, plus de 90 p. 100 des victimes des conflits intra-étatiques sont des personnes non combattantes. À moins que ne soient enrayerées la prolifération des petites armes et l'utilisation des mines, les populations civiles continueront de faire les frais des guerres sectaires. Il est impératif que la communauté internationale, les gouvernements concernés et les groupes impliqués travaillent de concert à mettre fin à l'utilisation de ces armes. De plus, ne devrions-nous pas nous engager politiquement à entreprendre le déminage de l'espace francophone?

Le Canada continuera d'exercer des pressions et de proposer des transformations au sein des institutions internationales pour garantir la paix et la stabilité. En ce qui touche plus particulièrement les questions de sécurité, je déposerai à l'Assemblée générale des Nations Unies, dans quelques jours, les résultats d'une étude canadienne sur la mise en place, au sein de l'ONU, d'une capacité de réaction rapide. La mise en oeuvre des recommandations principales de cette étude mènerait, selon nous, à une amélioration tangible de la performance des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix. Je vous invite à prendre connaissance de cette étude et à en promouvoir les recommandations.

La nature des conflits a changé. Menacés de l'extérieur, beaucoup de pays francophones, à l'exemple des autres pays du monde, ont misé sur la puissance militaire pour se protéger. Ces pays doivent maintenant réapprendre les conditions de leur sécurité interne. L'ordre sans le consentement et la participation populaires est une perversion de la stabilité intérieure et du bon gouvernement. L'absence de conflit, sans la liberté, m'apparaît une paix toute relative.

Je vous remercie.